

## 6 - RÉFÉRENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>BLOC N°1 – PRÉPARER ET CONSTRUIRE UNE SÉANCE DE FORMATION</b>			
I-A- Prendre en compte le dossier pédagogique en s'assurant de sa mise à jour.	– S'approprier les contenus du dossier ou de la mallette pédagogique (inventaire de la mallette, lecture des documents, vérification de l'adéquation entre les fiches de séquences, les documents « apprenants » et « formateurs », les supports...) afin d'identifier le message institutionnel et de s'assurer de son propre niveau de connaissance et/ou savoirs faire techniques et savoir être (s'adresser à un usager, gérer l'agressivité d'un interlocuteur, interpellation, menottage, palpation, progressions, mise en sécurité d'une arme...).	<b>PAR LA VOIE DE LA FORMATION :</b>  – Épreuve d'évaluation continue et entretien avec le formateur de formateur.  – Épreuve de mise en situation professionnelle réelle devant un public en cycle d'apprentissage (élèves gardien de la Paix, policiers adjoints ou public de formation continue). La mise en situation est suivie	- L'appropriation des contenus du dossier ou de la mallette pédagogique se matérialise par la conception d'une fiche de cours.  - La cohérence entre les différents items de la fiche de cours est respectée (intégration du projet pédagogique, mention de l'objectif de la séance, temps imparti, technique pédagogique choisie, chronologie de la séance, prise en compte des points clés).

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier le thème du cours et son positionnement chronologique au sein du programme de formation afin de contextualiser les apprentissages de la séance de formation au sein de la progression pédagogique.</li> <li>– S’assurer de la mise à jour des informations composant le dossier pédagogique en contactant le service concepteur afin de connaître la dernière date de mise à jour, de signaler les informations obsolètes et de délivrer un message institutionnel actualisé.</li> <li>– Recueillir des informations propres à optimiser sa séance de formation pour contextualiser les apprentissages tout en s’assurant de la fiabilité des données (jurisprudence, doctrine et évolutions législatives et réglementaires, intranet : documentation professionnelle, presse, internet...)</li> </ul>	<p>d’un entretien entre le candidat et l’évaluateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entretien avec le jury.</li> </ul> <p>Les évaluations sont réalisées à l’aide de grilles d’évaluation spécifiques qui permettent de vérifier l’acquisition des compétences nécessaires à la préparation d’une séance de formation.</p>	
<p>I-B- Définir une stratégie de séance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier les enjeux de la séance de formation afin de motiver les apprenants sur l’intérêt de l’apprentissage. (identifier les besoins et les attentes des apprenants, identifier les enjeux institutionnels).</li> <li>– Identifier les domaines visés par l’objectif de la séance (savoirs, savoir-faire, savoir-être) afin de vérifier l’adéquation entre les domaines du savoir (savoir, savoir-faire et savoir-être), la</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix par le candidat des motivations professionnelles permet de répondre aux besoins des apprenants et de susciter leur implication.</li> <li>- La présentation aux apprenants de l’intérêt de la séance est pertinente : elle fait le lien avec l’exécution de leurs missions professionnelles à venir.</li> </ul>

technique pédagogique (exposé interactif conférence, étude de cas, démonstration, simulation recherche, jeux de rôles, réunion discussion...) et l'évaluation de la séquence (QCM, QRC, simulation évaluation...).

– Sélectionner des motivations professionnelles pertinentes destinées à impliquer les apprenants afin de leur faire prendre conscience de l'intérêt professionnel de la séance de formation.

– Préparer un plan et établir un déroulé de la séance en fonction de la technique pédagogique utilisée afin d'aider les apprenants à suivre le déroulement du cours et afin de favoriser sa mémorisation.

– Sélectionner des exemples professionnels concrets à présenter aux apprenants afin de faciliter la compréhension du contenu professionnel.

– Identifier et utiliser les outils bureautiques adaptés (Microsoft office, libre office...) afin d'établir les aides et supports pédagogiques utiles à l'animation.

– Adapter les supports pédagogiques ou créer des supports pédagogiques complémentaires à ceux contenus la mallette pédagogique en les faisant valider par le cadre pédagogique

**PAR LA VAE :**

– Le dossier de présentation de l'expérience : description, par écrit, d'au moins trois situations professionnelles réelles d'exercice devant un public en cycle d'apprentissage.

Le candidat doit démontrer l'acquisition des compétences nécessaires à l'animation d'une séance de formation.

Il présente l'objectif de la séance de formation animée, sa stratégie et la façon dont il a préparé la séance (interactivité, supports utilisés, évaluation...)

Un point lui est demandé sur les difficultés qu'il a pu rencontrer et les solutions mises en place pour y remédier.

Le dossier est remis aux évaluateurs avant l'épreuve orale face au jury.

– Entretien devant un jury d'une durée de 30 minutes.

- Les exemples choisis sont appropriés : ils sont brefs, compréhensibles, au service du contenu dispensé ; ils permettent de faire comprendre un élément de doctrine par une situation concrète.

– Le candidat a adapté ou créé, en utilisant des outils bureautiques adaptés, des supports pédagogiques de qualité (supports conformes aux recommandations : simples ; clairs, lisibles, ne freinant pas l'apprenant dans son apprentissage), en complément de ceux fournis par le concepteur.

	<p>(diaporama, fiches techniques ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Élaborer les évaluations formatives, adaptées au domaine du savoir visé, permettant de vérifier les acquis des apprenants.</li> <li>– Rédiger une fiche de cours à l'aide de la documentation « formateur » et de la fiche de séquence en matérialisant les passages obligés, propos clefs et repères de temps servant de fil conducteur à l'animation, en préparant des moyens mnémotechniques adaptés au public concerné en vue de favoriser la mémorisation des apprenants.</li> </ul> <p>En cas de co animation (exemple co animation avec un psychologue ), effectuer une préparation concertée de la séance de formation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>– les évaluations formatives conçues par le candidat sont adaptées aux savoirs et savoir-faire visés. Le choix de l'outil de l'évaluation (ex : Qcm, cas pratiques, simulation évaluation) est adapté à l'objectif à évaluer.</li> <li>- La fiche de cours élaborée par le candidat récapitule les points clés de l'animation de la séance de formation</li> </ul>
<p>I-C- Organiser la séance sur le plan matériel et logistique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Solliciter l'attribution des locaux au service concerné afin de s'assurer de leur disponibilité.</li> <li>–Anticiper la mise à disposition des supports/outils techniques nécessaires (matériel informatique, équipement vidéo, documentation destinée aux apprenants, matériels spécifiques, menottes, véhicules, armes, village de simulation, dojo, terrain d'entraînement, salle de cours, stand de tir...).</li> <li>– Mobiliser les personnels ou les services compétents en fonction des moyens nécessaires</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vérification du bon fonctionnement des outils numériques est réalisée.</li> <li>- Les tests de fonctionnement des matériels employés (armes) sont réalisés dans le respect des règles de sécurité.</li> <li>- Les supports numériques utiles à l'animation d'une classe virtuelle sont préparés. Les contenus et les tests évaluatifs nécessaires aux</li> </ul>

	<p>à la mise en œuvre de la séquence de formation (personnels : intervenants, plastron pour les simulations, responsable informatique, psychologue, personnes ressources ).</p> <p>- Maîtriser le fonctionnement des matériels pédagogiques nécessaires à chaque formation (matériel informatique, plate-forme moodle, armes, véhicules, bâtons de défense...).</p>		<p>apprentissages distanciels sont mis en ligne.</p>
--	---	--	--

## BLOC N°2 – ANIMER OU CO ANIMER UNE SÉANCE DE FORMATION

<p>II-A- Créer des conditions favorables à l'acquisition des compétences propres aux métiers de la sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte le groupe d'apprenants en s'assurant que ces derniers soient dans des conditions favorables à l'apprentissage (tour de table ou questionnements...) en répondant si besoin à des demandes ponctuelles et personnelles.</li> <li>- S'assurer de l'intégrité physique et psychologique individuelle et du groupe tout au long de la formation.</li> <li>- Expliciter le déroulement de la séance de formation et/ou des consignes de travail en instaurant des modalités de fonctionnement et des techniques pédagogiques adaptées aux contenus de la séance (règles générales de sécurité pour usage des armes, encadrement des séances de sport, temps de la séance : temps de travail / temps de pause) le tout dans</li> </ul>	<p><b>PAR LA VOIE DE LA FORMATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuve d'évaluation continue et entretien avec le formateur de formateur.</li> <li>- Épreuve de mise en situation professionnelle réelle devant un public en cycle d'apprentissage (élèves gardien de la Paix, policiers adjoints ou public de formation continue). La mise en situation est suivie d'un entretien entre le candidat et l'évaluateur.</li> </ul> <p>L'auto-analyse du candidat en</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat se présente et effectue un tour de table afin d'identifier et de répondre aux préoccupations et questions exprimés par les apprenants.</li> <li>- le candidat présente avec clarté le déroulement de la séance.</li> <li>- le candidat explicite les consignes de travail en s'assurant qu'elles sont bien comprises de tous (travaux en sous groupes ou travail individuel).</li> <li>- le candidat applique et fait appliquer les règles de sécurité (techniques professionnelles, tir).</li> <li>- le candidat adapte sa stratégie de séance au regard du niveau d'attention,</li> </ul>
--	---	---	--

	<p>le respect du temps prévu pour l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Appliquer les principes de la gestion du groupe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les phases d'évolution du groupe (insécurisation, illusion groupale, différenciation potentiellement conflictuelle, autonomie) et adapter sa stratégie pédagogique en fonction de cette évolution (ex: éviter les réunions/discussions et travaux en sous-groupes lors de la phase d'insécurisation).</li> <li>• Établir les normes formelles de fonctionnement (horaires de travail, prise de parole, ponctualité, utilisation des téléphones).</li> <li>• Repérer et prendre en compte les individualités (identifier les comportements problématiques pour adapter le niveau d'intervention adéquat en fonction des personnalités).</li> <li>• Mettre en œuvre les techniques de communication verbales et non verbales favorisant l'acquisition du message par les apprenants.</li> </ul> </li> <li>– S'assurer du respect des règles déontologiques par les apprenants dans le cadre de la formation</li> <li>– Prendre les mesures nécessaires en cas de non respect des règles (entretien individuel, demande de rapport, demande de sanction...)</li> </ul>	<p>ce qui concerne l'animation qu'il vient d'effectuer est évalué durant cet entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entretien avec le jury.</li> </ul> <p>Les évaluations sont réalisées à l'aide de grilles d'évaluation spécifiques qui permettent de vérifier l'acquisition des compétences nécessaires à l'animation d'une séance de formation.</p> <p><b>PAR LA VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le dossier de présentation de l'expérience : description, par écrit, d'au moins trois situations professionnelles réelles d'exercice devant un public en cycle d'apprentissage.</li> </ul> <p>Le candidat doit démontrer l'acquisition des compétences nécessaires à l'animation d'une séance de formation. Il présente la façon dont il a animé la séance (techniques pédagogiques utilisées, supports utilisés...)</p> <p>Un point lui est demandé sur les difficultés qu'il a pu rencontrer dans l'animation</p>	<p>de compréhension et de connaissance des apprenants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le candidat fait preuve de réactivité par rapport aux situations individuelles particulières.</li> <li>– Les techniques d'animation utilisées par le candidat sont pertinentes.</li> <li>– Le candidat adopte une attitude et des propos respectant l'éthique et la déontologie professionnelle.</li> <li>– Le candidat s'assure du respect par les apprenants des règles de déontologie professionnelles.</li> </ul>
--	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guider l'utilisateur dans la prise en main des fonctionnalités de la plate-forme numérique d'apprentissage (moodle, LMS) lors de la première séance de formation à distance.</li> </ul>	<p>les solutions mises en place pour y remédier.</p> <p>Ce dossier est remis aux évaluateurs avant l'épreuve orale face au jury.</p>	
<p>II-B- Faire acquérir des connaissances et des compétences professionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Maîtriser les savoirs, savoir faire et savoir-être nécessaires à la mise en œuvre des missions de sécurité ( droit pénal, procédure pénale, droit pénal spécial, techniques d'intervention, maniement des armes individuelles et collectives, code de déontologie, savoir être, relation police-population)</li> <li>– Transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels et techniques des métiers de la sécurité conformes aux normes institutionnelles et déontologiques.</li> <li>– Expliciter l'objectif de la séance dans le but d'informer les apprenants des compétences qu'ils auront à acquérir.</li> <li>– Motiver les apprenants sur la plus-value professionnelle apportée par le sujet traité.</li> <li>– Annoncer le plan de séance afin que les apprenants se situent dans la progression du cours.</li> <li>– Adopter une technique de communication pédagogique efficace (aller du concret vers l'abstrait, du simple vers le complexe, du connu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Entretien devant un jury d'une durée de 30 minutes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels et techniques transmis lors de l'animation de la séance sont conformes aux normes législatives, réglementaires, institutionnelles et déontologiques</li> <li>– Les arguments de motivation utilisés sont pertinents et permettent de contextualiser la séance.</li> <li>– L'enchaînement des différentes phases prévues dans la fiche de cours est respecté (annonce de l'objectif de formation, plan de séance...)</li> <li>– Le candidat applique les principes d'une communication pédagogique efficace</li> </ul>

vers l'inconnu, adapter son langage en fonction du niveau des apprenants)

– Adopter un comportement propice à l'acquisition de compétences professionnelles :

- respect des normes formelles et informelles établies au sein du groupe.
- respect de la parole de chacun (régulations des propos et comportements des apprenants).
- recueil, prise en compte de la parole du stagiaire, interactivité
- posture du formateur adaptée aux caractéristiques d'un public d'adultes en formation.
- loyauté du discours aux préconisations et aux intentions institutionnelles.

– Impliquer les apprenants dans leurs apprentissages : interactivité, recours à des techniques actives axées sur des résolutions de problèmes professionnels issus de cas réels (usage des armes, contrôle routier, contrôle d'identité, interpellation d'individus dangereux, accueil du public...)

– Utiliser des démarches et outils adaptés à la pédagogie des adultes utiles à l'acquisition de compétences professionnelles (approche par les compétences, formation multimodales, pédagogie inversée, pédagogie transmissive...)

– Utiliser les matériels prescrits (armes, ordinateurs, bâton télescopique) et les supports

– Le candidat adopte une posture propice à l'acquisition des compétences.

– Le déroulement chronologique de la technique pédagogique mise en œuvre est respectée.

– Le candidat utilise les ressources du groupe après avoir repéré des personnes ressources ou experts métiers au sein du groupe.

– Le candidat utilise avec efficacité les techniques pédagogiques permettant l'interactivité et implication de l'auditoire.

– Le candidat pratique une écoute active, prend en compte des questions posées et y répond avec justesse.

– Le candidat met en œuvre avec aisance les matériels et les supports pédagogiques.

– Le candidat réalise des synthèses

	<p>pédagogiques pertinents (films, diaporamas, tableaux).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Expliciter les contenus théoriques, techniques et tactiques en les illustrant par des exemples dans le but de renforcer l’acquisition des apprentissages.</li> <li>– S’assurer périodiquement de la bonne compréhension des apprenants en effectuant des synthèses participatives de cours et en organisant des évaluations formatives.</li> <li>– Procéder aux évaluations aux différents stades de la formation (évaluations prédictives, formatives et sommatives) afin de s’assurer des pré-acquis, de la bonne compréhension puis de l’acquisition finale des compétences.</li> <li>– Valider et/ou corriger les productions (réponses, comportements, attitudes, gestes techniques, etc.) des apprenants.</li> <li>– Remettre et commenter la documentation.</li> <li>- Utiliser les fonctionnalités de la plate-forme numérique d'apprentissage (moodle) afin de réaliser le suivi des apprentissages, d'animer des classes virtuelles ou de communiquer avec les apprenants de manière asynchrone.</li> </ul>		<p>participatives et des évaluations formatives permettant la détection de besoins de remédiation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le candidat évalue avec justesse le degré d’atteinte de l’objectif pédagogique par les apprenants à l’aide des évaluations proposées dans la malette et/ou des évaluations qu’il a conçues.</li> </ul> <p>Sur l’auto-évaluation de sa prestation : le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* décrit et argumente les choix pédagogiques opérés</li> <li>*analyse la qualité de leur mise en œuvre</li> <li>*propose des améliorations</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le candidat maîtrise les fonctionnalités de la plateforme numérique d’apprentissage.</li> </ul>
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner le groupe lors des apprentissages distanciels : prise en compte des difficultés techniques, objectifs de travail, rendez-vous pédagogiques.</li>   <li>- Animer des classes virtuelles <ul style="list-style-type: none"> <li>*Expliciter l'objectif de la classe virtuelle (prise de contact, présentation du travail à effectuer, apport de contenus, synthèse...),</li> <li>*Motiver les apprenants à participer</li> <li>*Utiliser le tchat</li> <li>*Réguler</li> <li>*Être vigilant aux demandes de prise de parole</li> <li>*Motiver les apprenants quant aux apprentissages à venir</li> <li>*Procéder à une synthèse</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le candidat effectue le suivi du travail effectué à distance.</li>   <li>– Le candidat sait expliciter les phases et l'intérêt du cycle d'apprentissage expérientiel et des formations multimodales.</li> </ul>
--	---	--	--

**BLOC N°3 –ASSURER L'ENCADREMENT D'UN GROUPE D'APPRENANTS**

<p>III-A- Assurer le suivi administratif et social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en œuvre l'ensemble des procédures relatives à l'organisation d'une formation (diffusion de l'offre de formation, convocation des apprenants et ouverture de la session de formation).</li>   <li>– Accueillir les apprenants (présents-absents, présentation de la formation, recueil des besoins personnels et logistiques pour sécuriser les apprenants).</li> </ul>	<p><b>PAR LA VOIE DE LA FORMATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Épreuve d'évaluation continue et entretien avec le formateur de formateur</li>   <li>– Épreuve de mise en situation professionnelle réelle devant un public en cycle d'apprentissage (élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat maîtrise la procédure relative à l'organisation d'une formation (différentes étapes, rôle des services..).</li>   <li>- Le candidat respecte la prise en compte individualisée des apprenants et assure un suivi des apprenants absents en début de cours, de formation ou durant le cursus.</li> </ul>
---	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer les documents administratifs (fiches de présence, fiche de renseignements, attestations de stage...)</li> <li>- Assurer l'information en matière médico-sociale et le cas échéant l'orientation vers le service compétent (SSPO, médecin de prévention, assistante sociale)</li> </ul>	<p>gardien de la Paix, policiers adjoints ou public de formation continue).</p> <p>La mise en situation est suivie d'un entretien entre le candidat et l'évaluateur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat utilise les différents documents de suivi de la formation.</li> <li>- Le candidat connaît les partenaires de soutien en cas de difficultés des apprenants, leurs compétences et leurs prérogatives.</li> </ul>
<p>III-B- Assurer le suivi pédagogique des apprenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les résultats individuels des apprenants par différents types d'évaluations pour détecter d'éventuelles lacunes ou difficultés d'apprentissage liés à des troubles DYS ou des troubles de l'attention.</li> <li>- Proposer des actions de soutien pédagogique adaptées et coordonner leur mise en œuvre (tutorat, cours de rattrapage...).</li> <li>- Mener des entretiens individuels pour identifier les causes d'éventuelles difficultés d'apprentissage en respectant les principes de confidentialité, d'impartialité et d'objectivité.</li> <li>- Mettre en œuvre et assurer le suivi des décisions prises de façon concertée avec l'apprenant et l'équipe pédagogique, pour résoudre les problèmes d'apprentissage.</li> <li>- Participer aux commissions de suivi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien avec le jury.</li> </ul> <p>Les évaluations sont réalisées à l'aide de grilles d'évaluation spécifiques qui permettent de vérifier l'acquisition des compétences nécessaires à l'encadrement d'un groupe d'apprenants.</p> <p><b>PAR LA VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dossier de présentation de l'expérience : description, par écrit, d'au moins trois situations professionnelles réelles d'exercice devant un public en cycle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats individuels des évaluations sont analysés avec justesse</li> <li>- Les difficultés individuelles d'apprentissage sont identifiées et prises en compte.</li> <li>- Des séances de remédiation sont proposées et adaptées aux besoins de l'apprenant en difficulté, en concertation avec les autres membres de l'équipe pédagogique</li> <li>- Un entretien de soutien est proposé et réalisé en respectant son déroulement chronologique</li> </ul>

– Proposer des sanctions, une mise en fin de stage ou un redoublement en cas de comportement inadéquat à la fonction, d’absences prolongées ou de difficultés d’apprentissages.

– Dans le cadre d’une période d’alternance :

- Préparer, en lien avec les tuteurs, les conditions matérielles et organisationnelles en vue d’un bon déroulement des périodes d’alternance ou d’application.
- Préciser au tuteur la nature des missions pouvant être confiées aux apprenants durant la période d’alternance.

– Effectuer des retours collectifs ou individuels, des périodes d’alternance ou d’application, afin d’apporter un éclairage pédagogique sur les situations vécues durant ces périodes.

Constater et expliquer les écarts entre les contenus dispensés et les pratiques de terrain

Écarts pouvant s’expliquer par : manque de personnel, pratiques locales, manque de formation, manque de temps...

L’objectif étant de pointer ces écarts, de souligner la responsabilité des opérateurs de terrain en cas de non-respect des procédures et de faire construire aux apprenants des solutions valables en tenant compte des contraintes de terrain .

- Contrôler l’état d’achèvement des activités lors

d’apprentissage.

Le candidat doit démontrer l’acquisition des compétences nécessaires l’encadrement d’un groupe d’apprenants

Un point lui est demandé sur les difficultés qu’il a pu rencontrer et les solutions mis en place pour y remédier.

Le dossier est remis aux évaluateurs avant l’épreuve orale face au jury

– Entretien devant un jury d’une durée de 30 minutes

	<p>des apprentissages distanciels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des classes virtuelles de remédiation /soutien lors des apprentissages en distanciel.</li> </ul>		
<p>III-C- Encadrer le groupe dans un cadre pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir des conditions favorables aux apprentissages.</li> <li>- Veiller au respect des normes de fonctionnement.</li> <li>- Maintenir l'équilibrer des volets fonctionnels et socio-affectif.</li> <li>- Gérer les individualités (en fonction des différents profils)</li> <li>- Maintenir une dynamique de groupe favorable à l'apprentissage.</li> <li>- Réguler les interactions.</li> <li>- Gérer les litiges et conflits.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat fait preuve de réactivité face aux conflits et problèmes rencontrés et parvient à les gérer.</li> <li>- Les apprentissages à distance font l'objet d'un accompagnement journalier.</li> </ul>
<p>III-D- Encadrer le groupe dans un cadre déontologique et disciplinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au respect et à la mise en œuvre des compétences attendues dans les métiers de la sécurité (autonomie, prise de décision, capacité d'adaptation, de flexibilité et de disponibilité, résolution de problèmes complexes, leadership par l'exemple, sens de la mission et du service</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat met en œuvre des simulations (cas concret, mise en situation, drills...) permettant l'évaluation des comportements.</li> <li>- Le candidat effectue des débriefings de qualité sur les postures cognitives, émotionnelles et relationnelles.</li> </ul>

public, maîtrise de soi et intelligence émotionnelle, résilience physique et psychique, la tolérance au stress, rapport à la mort (la sienne, celles de ces collègues ou des publics extérieurs : accidents, suicide, attentats...).

– Le candidat veille en permanence au respect des prescriptions déontologiques.

**BLOC N°4 : CONTRIBUER A L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ**

<p>IV-A- Intervenir en qualité de référent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Initier des projets pédagogiques et/ou participer à leur élaboration (proposition de nouveaux supports, vidéos, simulations).</li> <li>– Être force de proposition au sein d'un groupe de travail d'ingénierie pédagogique en partageant son expérience professionnelle antérieure (maintien de l'ordre, police générale police judiciaire, renseignement ).</li> <li>– Rendre compte au cadre pédagogique des évaluations de fin de stage ou remarques des apprenants afin d'améliorer la qualité de la formation.</li> <li>– Représenter l'institution dans le cadre de partenariats internationaux en promouvant les savoir faire techniques et/ou pédagogiques.</li> <li>- Procéder, sous la supervision d'un cadre pédagogique, à la rénovation et / ou aux mises à jour d'un programme de formation .</li> </ul>	<p><b>PAR LA VOIE DE LA FORMATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Épreuve d'évaluation continue et entretien avec le formateur de formateur .</li> <li>– Épreuve de mise en situation professionnelle réelle devant un public en cycle d'apprentissage (élèves gardien de la Paix, policiers adjoints ou public de formation continue). La mise en situation est suivie d'un entretien entre le candidat et l'évaluateur.</li> <li>– Entretien avec le jury.</li> </ul> <p><b>PAR LA VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le dossier de présentation de l'expérience : description, par écrit, d'au moins trois situations professionnelles réelles d'exercice devant un public en cycle d'apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les principes de la cohérence pédagogique sont maîtrisés et mis en œuvre (relation entre domaine du savoir, technique pédagogique et évaluation).</li> <li>– Le candidat est capable de rédiger et d'analyser un objectif pédagogique.</li> <li>– Le candidat argumente sur la pertinence d'une progression pédagogique (choix de l'objectif général et intermédiaire)</li> <li>– Le candidat formule des propositions concernant des améliorations à apporter à un programme de formation ( durée, organisation, supports... )</li> <li>– Le candidat sélectionne des contenus pertinents en fonction de l'objectif visé.</li> <li>– Le candidat démontre sa capacité à encadrer, tutorer, conseiller un formateur nouvellement affecté</li> </ul>
<p>IV-B- Actualiser et améliorer ses compétences .</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyser sa pratique professionnelle afin de la faire évoluer et d'en améliorer la qualité (analyse réflexive et/ou accompagnement du cadre pédagogique).</li> <li>Pratique réflexive visant à mesurer un éventuel écart entre les éléments préparés et ceux développés lors de l'animation : pertinence de l'interactivité, pertinence du plan, du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le dossier de présentation de l'expérience : description, par écrit, d'au moins trois situations professionnelles réelles d'exercice devant un public en cycle d'apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le candidat est capable de prendre en compte les avis des participants du groupe de travail et de synthétiser les propositions.</li> <li>– Le candidat énumère les différentes</li> </ul>

	<p>déroulement de séance, de la durée de la séance...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rendre compte de son action au cadre pédagogique afin d’optimiser la formation (identification des difficultés, homogénéisation des pratiques et valorisation et partage des points positifs).</li> <li>– Consulter les ressources documentaires à disposition (campus numérique, plateforme d’échanges, services de documentation...) et participer aux forums d’échanges.</li> <li>– Opérer une veille dans son domaine spécifique de compétences et vérifier la pertinence des sources.</li> <li>– Effectuer des formations ou des stages de remise à niveau après avoir identifié ses besoins soit d’initiative ou à la demande du responsable d’unité.</li> <li>– Satisfaire aux évaluations et/ou aux recyclages périodiques.</li> <li>– Maintenir l’adéquation entre la formation dispensée et la réalité opérationnelle : effectuer la période de ressourcement réglementaire en service opérationnel (habilitation opj, réintégration dans les services de voie publique, permanence judiciaire...)</li> </ul>	<p>Le candidat doit démontrer l’acquisition des compétences permettant de contribuer à l’ingénierie pédagogique dans le domaine de la sécurité.</p> <p>Le dossier est remis aux évaluateurs avant l’ épreuve orale face au jury.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entretien devant un jury d’une durée de 30 minutes.</li> </ul>	<p>ressources documentaires à sa disposition et leurs modalités d’accès.</p>
--	--	--	--

--	--	--	--